

## 118

OFFRIR AUX AUTOCHTONES PLUS DE DÉBOUCHÉS DANS  
LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

**RECOMMANDATION:** Que le gouvernement fédéral demande au ministère des Affaires indiennes et du Nord et au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social d'élaborer des plans de carrière visant à attirer les autochtones dans les professions de la santé et notamment dans les domaines de l'éducation et de la promotion sanitaires.

## À L'ÉTUDE



**Rôle de chef de file:** Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada et le Secrétariat d'État se consultent à ce sujet. Le ministre des Affaires indiennes approuve les efforts faits par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en vue d'assumer le rôle de chef de file et d'accroître les possibilités d'emploi des autochtones dans les professions de la santé. Le ministère collaborera avec les autres organismes participant à cette initiative. Le ministre a également demandé à ses représentants de consulter la CEIC et de collaborer avec elle à l'élaboration de programmes qui permettront à des autochtones de faire carrière dans des professions de la santé.

**Profondément consciente:** La Fraternité nationale des Indiens appuie sans réserve la recommandation parce qu'elle est profondément consciente de l'absence de professionnels de la

santé dans la collectivité indienne. La Fraternité nationale des Indiens estime ne pas avoir été consultée sur les programmes de carrières visant à attirer les autochtones dans les professions de santé. La Fraternité est également d'avis qu'elle n'a reçu qu'un faible appui des services de santé au sujet des propositions des Indiens en ce qui concerne les paraprofessionnels.

**L'amélioration la plus nette:** *The Inuit Tapirisat* est d'avis que «les services de santé fournis aux autochtones ne s'amélioreront vraiment que lorsque un nombre notable d'autochtones deviendront des professionnels dans ce domaine».



**Absence d'action:** Bien que divers ministères aient accepté en principe la recommandation, il y a une absence d'action concrète démontrant la réalisation des engagements pris par le gouvernement. Le Comité demande des preuves dans ce domaine et exhorte le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à mettre rapidement en œuvre cette recommandation.